



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° CAB-2025-16
portant attribution de la médaille de BRONZE de la Jeunesse, des Sports et
de l'Engagement Associatif**

**Promotion du 14 juillet 2025
Contingent départemental du Bas-Rhin**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST,
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST,
PRÉFET DU BAS-RHIN**

- VU** le décret n° 70-26 du 8 janvier 1970 relatif à la médaille de la Jeunesse et des Sports ;
- VU** le décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant modification du décret n° 69-462 du 14 octobre 1969 modifié, relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la Jeunesse et des Sports ;
- VU** le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;
- VU** le décret du 10 octobre 2024 portant nomination de M. Jacques WITKOWSKI, préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet du Bas-Rhin ;
- VU** l'arrêté ministériel du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant attribution de la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports et notamment son article 1er portant déconcentration des décisions d'attribution de la Médaille de la Jeunesse et des Sports ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 25 mai 2021 portant composition de la commission départementale d'attribution de la médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif ;
- VU** l'avis de la commission départementale d'attribution de la médaille de Bronze de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif du 10 juin 2025 sur la proposition de promotion de récipiendaires au titre du contingent du 14 juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT que les intéressés se sont distingués d'une manière particulièrement honorable au service de l'éducation physique et des sports, des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives, des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire ou d'activités associatives au service de l'intérêt général ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif est décernée aux personnes dont les noms suivent :

Madame Christine ADAM
Basket La Wantzenau
Sport

Monsieur Michel ALTERMATT
Handball Club de Dambach-la-Ville
Sport

Monsieur Carlos ANDRADA
Association Sportive Lauterbourg -Section Handball
Sport

Monsieur Jean-Louis BARON
Comité Départemental 67 Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
Sport

Madame Stéphanie BAUDREY née HAETTY
Amitié Lingolsheim - Section Karaté
Sport

Madame Audrey BERI
Comité Départemental de Judo du Bas-Rhin
Sport

Monsieur Eric BOGNITSCH
Football club de Rossfeld
Sport

Madame Noëlle BOUCHESECHÉ née AMATE
Comité Départemental de Judo du Bas-Rhin
Sport

Monsieur Enes BOULAABA
Amitié Lingolsheim - OMNISPORTS
Sport

Madame Valérie CANTE
Les Jeunes IHEDN
Engagement associatif

Monsieur Christophe CHRISTMANN
Direction Générale de la Police Nationale
Sport

Madame Fabienne FISCHER née REINBOLD
Association Sportive Ottrott
Sport

Monsieur Stephan FLORENTIN
Club Judo Jujitsu Dupigheim
Sport

Monsieur Laurent FRIEDRICH
Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Bas-Rhin
Engagement associatif

Monsieur Daniel GAYMARD
Savoir pour réussir Grand Est
Engagement associatif

Madame Marine GENNERAT
Comité Départemental de Sport d'Entreprise du Bas-Rhin
Engagement associatif

Monsieur Jérémie HAEUSSER
CREPS de Strasbourg
Sport

Monsieur Luc HEINTZELMANN
Souffel Escrime Club
Sport

Madame Cornelia KIEHL née STRECKDENFINGER
YMCA-UCJG Alsace
Jeunesse

Madame Brigitte KLEIN née WOESSNER
Commune de Schweighouse-sur-Moder
Sport

Madame Marilyn LEMAIRE née ARAB
Kiwanis Club Illkirch-Graffenstaden
Engagement associatif

Monsieur Jean-Philippe LOCHON
409e Section des Médaillés Militaires de Wissembourg-Lauterbourg-Landau
Engagement associatif

Monsieur Loïc LUISETTO
Association LAZARE
Engagement associatif

Monsieur Gérard LUTTMANN
Foyer Protestant Graffenstaden
Engagement associatif

Monsieur Jean-Louis MULLER
Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air et de l'Espace
Engagement associatif

Madame Chantal PAILLOUX
Commune de Schweighouse-sur-Moder
Sport

Monsieur Rémy RICHERT
CESFS
Engagement associatif

Madame Monique RINGEISEN
Les Archers De Sélestat
Sport

Monsieur Franck SCHAFF
Pôle France de Judo
Sport

Monsieur René SCHAFFNER
Association du Foyer de la Paroisse Protestante de Schweighouse-sur-Moder
Engagement associatif

Monsieur Bernard SCHMIDT
Musique Harmonie Offwiller
Engagement associatif

Madame Sarra SGHAIER
Comité Départemental de Judo du Bas-Rhin
Sport

Madame Claudine WEISS née KLEINDIENST
Les Archers De Sélestat
Sport

Madame Corinne ZEISSLOFF
YMCA-UCJG Alsace
Jeunesse

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès du Préfet du Bas-Rhin,
- soit d'un recours hiérarchique auprès de la Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,
- soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg.

En cas de rejet implicite ou explicite du recours gracieux ou hiérarchique, selon les dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, un recours contentieux peut être exercé dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.

Article 3 : Madame la directrice de cabinet du préfet du Bas-Rhin et Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui les concerne, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Bas-Rhin.

Strasbourg, le 20 JUIN 2025

Le Préfet,


Jacques WITKOWSKI